

RAPPORT ANNUEL 2012



RBN.UN



Portefeuille de titres productifs de revenu largement diversifié et géré activement.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le 18 mars 2013

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Blue Ribbon Income Fund (le « Fonds ») contient les points saillants de nature financière, mais pas les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Les investisseurs peuvent obtenir les états financiers annuels ou semestriels gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Brompton Funds, Relations avec les investisseurs, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en visitant notre site Web (www.blueribbonincomefund.com) ou celui de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur des fonds de placement, sauf indication contraire, tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont fondés sur le calcul de la valeur liquidative, comme le prévoient les dispositions de la déclaration de fiducie du Fonds.

LE FONDS

Blue Ribbon Income Fund est une fiducie d'investissement à capital fixe gérée par Blue Ribbon Fund Management Ltd. (l'« administrateur »). Brompton Funds Limited (« Brompton ») est le sous-administrateur du Fonds et offre des services d'administration au Fonds pour le compte de l'administrateur. Les parts du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole RBN.UN. Le portefeuille du Fonds est géré activement par Bloom Investment Counsel, Inc. (« Bloom » ou le « gestionnaire de placements »). Les parts du Fonds sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont de fournir aux porteurs de parts des distributions mensuelles élevées et des frais de gestion bas, ainsi qu'une possibilité d'appréciation du capital.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans les parts du Fonds figurent dans la notice annuelle 2012 du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.blueribbonincomefund.com) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement n'a été apporté au Fonds au cours de la période de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 19 décembre 2012, le Fonds a réalisé une opération sur le capital en émettant 3 865 000 parts à raison de 11,43 \$ par part pour un produit brut total d'environ 44,2 M\$. Le prix offert pour les parts a été fixé de façon à éviter tout effet dilutif sur la dernière valeur liquidative par part pour les porteurs de parts existants, calculée avant le dépôt du prospectus définitif. Le produit net a servi à acquérir des titres selon les objectifs de placement du Fonds.

RÉSULTATS

Distributions et variation nette de l'actif liée aux activités

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012, le Fonds a déclaré des distributions mensuelles en espèces totalisant 0,81 \$ par part, soit une augmentation de 0,15 \$ par part comparativement à 2011, traduisant la décision du Fonds d'augmenter les distributions mensuelles en espèces de 0,07 \$ par part, contre 0,055 \$ en octobre 2012, et de verser, en prévision d'autres gains en capital, une distribution spéciale de 0,10 \$ par part en décembre, qui vient s'ajouter aux distributions envisagées. La hausse des versements mensuels réguliers correspond à un rendement effectif de 7,5 % sur la valeur liquidative du Fonds au 31 décembre 2012. Depuis son établissement en septembre 1997, le Fonds a versé des distributions en espèces totales de 14,40 \$ par part.

Le portefeuille a dégagé des revenus totalisant 0,66 \$ par part pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012, contre 0,71 \$ par part en 2011. Les dépenses représentaient 0,21 \$ par part en 2012, contre 0,20 \$ par part en 2011.

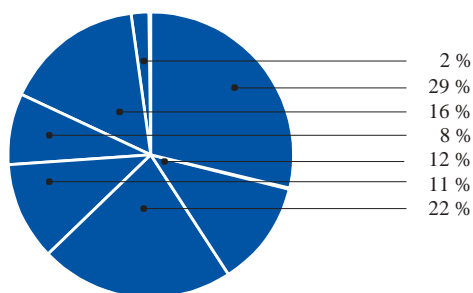
Valeur liquidative

La valeur liquidative par part du Fonds s'établissait à 10,96 \$ au 31 décembre 2012, soit une baisse de 3,1 % (0,35 \$) par rapport au 31 décembre 2011 imputable au faible rendement des placements du portefeuille dans le secteur pétrolier et gazier. La valeur liquidative totale du Fonds s'élevait à 266,7 M\$ à la fin de l'exercice, ce qui représente une hausse de 30,0 M\$ par rapport au 31 décembre 2011. Cet accroissement s'explique par l'augmentation de capital de 42,1 M\$ découlant du placement de nouveaux titres réalisé le 19 décembre 2012 et par l'augmentation de l'actif net liée aux activités de 9,7 M\$, accroissement en partie contrebalancé par les distributions en espèces de 16,9 M\$, les remboursements de 2,9 M\$ et les rachats de parts de 2,4 M\$.

Portefeuille

À la fin de l'exercice, le Fonds détenait 27 fiducies de revenu et actions productives de dividendes, contre 28 au 31 décembre 2011. En 2012, le Fonds a enregistré des gains nets (réalisés et non réalisés) de 0,6 M\$, les secteurs des industries et de l'immobilier ayant contribué le plus au rendement. À la fin de l'exercice, la trésorerie du portefeuille s'élevait à 53,9 M\$, montant qui découle principalement du produit du placement de nouveaux titres réalisé le 19 décembre 2012. La composition du portefeuille (compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme) est présentée sous forme de graphique ci-après, et une liste détaillée des titres détenus par le Fonds figure dans les états financiers.

Secteurs du portefeuille



Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	Réalisés	Non réalisés	Total
Services financiers	0,0	0,2	0,2
Pétrole et gaz	1,1	(10,2)	(9,1)
Immobilier	2,2	2,3	4,5
Biens de consommation de base et discrétionnaire	0,0	1,9	1,9
Matières premières	0,5	(1,7)	(1,2)
Industries	1,6	4,0	5,6
Pipelines, énergie, services publics et infrastructures	5,2	(6,5)	(1,3)
Soins de santé	0,0	0,0	0,0
Total	10,6	(10,0)	0,6

Liquidité

À des fins de liquidité pour les porteurs de parts, les parts se négocient à la TSX sous le symbole RBN.UN. Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut racheter ses parts à la TSX aux fins d'annulation lorsqu'elles se négocient en deçà de leur valeur liquidative. Les rachats effectués dans le cadre de cette offre se traduisent donc par une augmentation de la valeur liquidative par part au moment de l'achat. En 2012, 220 100 parts ont ainsi été rachetées à un prix moyen de 11,06 \$ la part.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés sont des services fournis par l'administrateur et le gestionnaire de placements en vertu de conventions d'administration et de gestion de placements. Voir la rubrique « Frais d'administration et de gestion de placements » ci-dessous.

FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DE PLACEMENTS

Conformément à une convention d'administration, l'administrateur fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, pour lesquels il touche des frais d'administration annuels correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus. Tous les frais généraux et administratifs qui ont trait aux activités du Fonds sont également remboursés à l'administrateur. Ces dépenses totalisaient 658 307 \$ en 2012 et 406 244 \$ en 2011. L'administrateur affecte les frais d'administration qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds et au règlement des charges liées à l'administration du Fonds; il en tire également des bénéfices. Le Fonds verse également à l'administrateur des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative du Fonds. Ces frais de service sont ensuite versés par l'administrateur aux courtiers en valeurs au prorata du nombre de parts détenues par les clients de chaque courtier à la fin de chaque trimestre civil. Bloom Investment Counsel, Inc. est le gestionnaire de placements du Fonds et touche des frais de gestion de placements annuels correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012, les frais d'administration et de gestion de placements et les frais de service se sont établis respectivement à 2,5 M\$ et à 0,9 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds et de ses états financiers intermédiaires non audités. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, elles n'ont pas pour fonction d'établir une continuité de la valeur de l'actif net par part entre le début et la fin des périodes. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.*

Actif net par part¹⁾

Exercices clos les 31 décembre	2012	2011	2010	2009	2008
Actif net par part au début de l'exercice²⁾	11,28 \$	11,09 \$	9,75 \$	7,50 \$	11,08 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités³⁾:					
Total des revenus	0,66	0,71	0,66	0,69	1,03
Total des charges	(0,21)	(0,20)	(0,18)	(0,59)	(0,19)
Gains (pertes) réalisés	0,50	0,35	0,35	0,14	0,03
Gains (pertes) non réalisés	(0,49)	(0,04)	1,52	2,30	(3,46)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,46 \$	0,82 \$	2,35 \$	2,54 \$	(2,59) \$
Distributions versées aux porteurs de parts :					
Revenu net de placement	0,23	0,47	0,40	—	0,84
Gains en capital	0,52	—	—	—	0,03
Remboursement de capital	0,06	0,19	0,44	0,72	0,15
Total des distributions versées aux porteurs de parts	0,81 \$	0,66 \$	0,84 \$	0,72 \$	1,02 \$
Actif net par part à la fin de l'exercice	10,93 \$	11,28 \$	11,09 \$	9,75 \$	7,50 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire. Cette différence découle principalement du fait que les placements sont évalués au cours acheteur aux fins des états financiers et au cours de clôture aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire.

²⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

³⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

	2012	2011	2010	2009	2008
Valeur liquidative (en milliers)	266 686 \$	236 652 \$	256 514 \$	250 971 \$	210 523 \$
Nombre de parts en circulation	24 324 241	20 915 178	23 091 289	25 753 149	28 075 895
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ¹⁾	2,80 %	1,84 %	2,21 %	7,23 %	1,80 %
Ratio des frais d'opérations ²⁾	0,05 %	0,05 %	0,05 %	0,17 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille ³⁾	12,92 %	4,94 %	9,38 %	78,96 %	20,50 %
Valeur liquidative par part	10,96 \$	11,31 \$	11,09 \$	9,78 \$	7,55 \$
Cours de clôture	11,27 \$	10,79 \$	10,64 \$	9,78 \$	5,27 \$

¹⁾ Le RFG est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) du Fonds pour la période, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour 2009, le RFG comprend des charges extraordinaires non récurrentes liées à la réorganisation du Fonds. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

²⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du gestionnaire de placements dans les activités de placement. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une année, plus les coûts de transaction que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au quotient du coût des achats pour la période, ou du produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des placements pour la période.

Ratio des frais de gestion

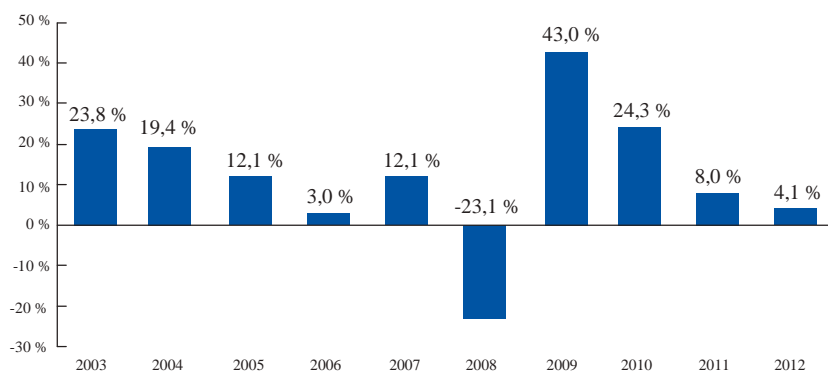
Le RFG du Fonds s'est établi à 2,80 % pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012, contre 1,84 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Cette augmentation s'explique par les frais d'émission et les honoraires des placeurs non récurrents de 2,0 M\$ découlant du placement de nouveaux titres réalisé le 19 décembre 2012. Compte non tenu de ces frais non récurrents, le RFG en 2012 était de 1,93 %, contre 1,75 % en 2011. La hausse du RFG d'une année sur l'autre, compte non tenu des frais non récurrents, est attribuable à l'accroissement des charges d'exploitation du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent les rendements passés du Fonds. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions en espèces versées par le Fonds et les distributions réputées qui ont été calculées selon la valeur intrinsèque des droits ou des bons de souscription aux environs de la date d'exercice au cours des périodes indiquées ont été réinvesties, à la valeur liquidative par part, dans des parts supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement du Fonds pour chaque période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2012. Il indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de la période.

Rendements annuels



Le tableau suivant compare le rendement composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées à celui de l'indice composé S&P/TSX (« indice composé »). L'indice composé suit le rendement mesuré en fonction de la pondération des secteurs du marché et du rendement total, d'un indice général composé d'émetteurs à grande capitalisation cotés à la TSX, soit d'actions ordinaires, de fiducies de placement immobilier et de parts de fiducie de revenu. Comme le Fonds est géré activement, la pondération sectorielle diffère de celle de l'indice composé. En outre, le portefeuille du Fonds se compose essentiellement de titres productifs de dividendes élevés, tandis que l'indice composé ne privilégie pas nécessairement ce type de placement. Pour toutes ces raisons, on ne doit pas s'attendre à ce que le rendement du Fonds soit semblable à celui de l'indice composé. En outre, l'indice composé ne tient compte ni des frais de gestion ni des charges, alors que les rendements du Fonds sont présentés après déduction de ces frais.

Rendements annuels composés

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement ¹⁾
Blue Ribbon Income Fund	4,1 %	11,8 %	8,2 %	11,4 %	12,2 %
Indice composé S&P/TSX	7,2 %	4,8 %	0,8 %	9,2 %	6,2 %

¹⁾ Période allant du 16 septembre 1997 (début des activités) au 31 décembre 2012.

Depuis son établissement et pour les périodes de trois, cinq et dix ans, le Fonds a toujours obtenu un rendement supérieur à celui de l'indice composé, même si l'on tient compte de ses frais d'administration. Cette performance s'explique par la valeur des placements dans les titres à rendement élevé et par la sélection judicieuse de titres par le gestionnaire de placements. Le Fonds diffère de l'indice composé en ce que les titres de son portefeuille produisent en général des dividendes plus élevés que ceux constituant l'indice composé, qu'il a une pondération sectorielle pouvant être différente de celle de cet indice et qu'il verse des distributions. En 2012, le Fonds a obtenu un rendement sur un an inférieur à celui de l'indice de référence en raison d'une surpondération dans le secteur de l'énergie (pétrole et gaz, et pipelines, électricité, services publics et infrastructures). À la fin de l'exercice 2012, la pondération du Fonds en énergie (53 %) dépassait celle de l'indice composé (25 %). En 2012, la pondération du secteur de l'énergie dans l'indice composé a baissé de 8,2 %.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 décembre 2012

Valeur liquidative totale	266 685 785 \$
---------------------------	----------------

Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Pétrole et gaz	22,3 %	22,4 %
Trésorerie et placements à court terme	20,1 %	20,2 %
Pipelines, énergie, services publics et infrastructures	16,5 %	16,6 %
Immobilier	12,0 %	12,0 %
Matières premières	9,4 %	9,4 %
Industries	8,9 %	8,9 %
Biens de consommation de base et discrétionnaire	6,5 %	6,5 %
Soins de santé	3,0 %	3,0 %
Services financiers	1,3 %	1,3 %
Total du portefeuille	100,0 %	100,3 %
Autres passifs, montant net		(0,03) %
Valeur liquidative totale		100,0 %

25 principaux titres	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Trésorerie et placements à court terme	20,1 %	20,2 %
TransForce Inc.	5,6 %	5,6 %
Vermilion Energy Inc.	4,9 %	4,9 %
Chemtrade Logistics Income Fund	4,8 %	4,8 %
Fonds de revenu Noranda	4,6 %	4,6 %
ARC Resources Ltd.	4,6 %	4,6 %
Keyera Corp.	4,4 %	4,4 %
AltaGas Ltd	4,0 %	4,0 %
Veresen Inc.	4,0 %	4,0 %
Huntingdon Capital Corp.	3,4 %	3,4 %
Crescent Point Energy Corp.	3,4 %	3,4 %
Bonavista Energy Corp.	3,3 %	3,3 %
Superior Plus Corp.	3,3 %	3,3 %
Baytex Energy Corp.	3,2 %	3,2 %
Extendicare Inc.	3,0 %	3,0 %
Pengrowth Energy Corporation	3,0 %	3,0 %
Morguard REIT	2,7 %	2,7 %
EnerCare Inc.	2,6 %	2,6 %
Groupe Colabor Inc.	2,5 %	2,5 %
Innergex énergie renouvelable inc.	1,9 %	1,9 %
Innvest REIT	1,9 %	1,9 %
True North Apartment REIT	1,5 %	1,5 %
Whistler Blackcomb Holdings Inc.	1,4 %	1,4 %
Inter Pipeline Fund	1,4 %	1,4 %
La Banque Toronto-Dominion	1,3 %	1,3 %

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.blueribbonincomefund.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2012

Les renseignements suivants concernent les porteurs de parts qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des parts à titre d'immobilisations hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELL. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T3 sur lequel figureront ces renseignements.

Pour leurs placements dans le Fonds, les porteurs de parts recevront un feuillet T3 supplémentaire sur lequel figureront les autres revenus (revenus de placement et autres catégories de revenus) (case 26), le revenu étranger non tiré d'une entreprise (case 25), les gains en capital (case 21) et le revenu de dividendes admissibles (case 49). Le revenu de dividendes est soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des parts du Fonds et qui doit être indiqué à la case 42 du feuillet T3 supplémentaire.

Le tableau suivant présente le détail des distributions par part déclarées par le Fonds en 2012.

Date de clôture des registres	Date de versement	Remboursement de capital	Dividendes admissibles	Gains en capital	Total des distributions
31 janv. 2012	14 févr. 2012	0,00379 \$	0,01589 \$	0,03532 \$	0,05500 \$
29 févr. 2012	14 mars 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
30 mars 2012	16 avril 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
30 avril 2012	14 mai 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
31 mai 2012	14 juin 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
29 juin 2012	16 juill. 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
31 juill. 2012	15 août 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
31 août 2012	17 sept. 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
28 sept. 2012	15 oct. 2012	0,00379	0,01589	0,03532	0,05500
31 oct. 2012	14 nov. 2012	0,00482	0,02022	0,04496	0,07000
30 nov. 2012	14 déc. 2012	0,00482	0,02022	0,04496	0,07000
30 nov. 2012	14 déc. 2012	0,00689	0,02888	0,06423	0,10000
31 déc. 2012	15 janv. 2013	0,00482	0,02022	0,04496	0,07000
		0,05546 \$	0,23255 \$	0,51699 \$	0,80500 \$

Ces renseignements n'ont qu'une portée générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS

Bloom Investment Counsel, Inc.

Établie en 1985, Bloom Investment Counsel, Inc. (« Bloom ») est spécialisée en gestion de portefeuilles de placements distincts pour le compte de particuliers fortunés, de sociétés, d'institutions et de fiducies. Outre ses activités de gestion de placements conventionnelles, Bloom gère actuellement des portefeuilles spécialisés d'actions à rendement élevé qui sont constitués d'actions ordinaires productives de dividendes et de titres de fiducies de revenu, de fiducies de placement immobilier et de sociétés en commandite. Depuis 1997, Bloom a géré dans ce domaine plus de 10 portefeuilles à capital fixe composés de titres cotés à la Bourse de Toronto, dont la valeur marchande globale s'élève à plus de 2,5 G\$.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS

Le 4 janvier 2013

L'économie canadienne

Les dernières statistiques montrent que le PIB réel du Canada a progressé de 0,1 % en octobre, ce qui est conforme aux prévisions consensuelles. D'une année sur l'autre, la production s'approche d'une croissance de 1,1 %, ce qui est bien en deçà du taux cible de 2,0 % visé par la Banque du Canada. Après un été fructueux, le secteur de la fabrication a connu une baisse trois mois d'affilée, marquée principalement par les piètres résultats des industries de l'outillage et de la transformation des aliments. Les activités dans le secteur des biens ont dans leur ensemble reculé de 0,1 % d'une année sur l'autre, et ce sont les secteurs des services qui ont favorisé l'économie par une croissance de 1,7 % d'une année sur l'autre. Les perspectives de croissance pour 2013 semblent modérées, surtout depuis que le marché de l'habitation montre des signes de fléchissement.

L'IPC total au Canada en novembre a baissé à 0,8 %, selon les dernières statistiques, tandis que l'IPC sous-jacent a perdu 0,2 % pour s'établir à 1,2 %. Il s'agit là d'indices bien inférieurs aux prévisions consensuelles. Ces faibles taux n'ont pas été enregistrés depuis 2009 et sont bien en deçà des prévisions pour le quatrième trimestre de 1,5 % en moyenne. Ils sont également beaucoup plus bas que la cible annualisée de 2,0 % fixée par la Banque du Canada. Ces faibles taux d'inflation résultent des reculs enregistrés dans de nombreux secteurs. Les coûts de logement ont diminué de 0,1 %, les dépenses de santé et de soins personnels sont restées stables, et les frais de transports ont reculé de 1,2 %, surtout en raison de la baisse du prix de l'essence. Le taux d'inflation des prix des denrées alimentaires a reculé de 1,7 %.

En novembre, les ventes de logements existants au Canada ont été faibles malgré la reprise à l'automne, qui était de courte durée. Les ventes ont en effet fléchi de 1,7 % pour le mois et de 11,9 % d'une année sur l'autre. Toutefois, les prix des logements à l'échelle nationale sont restés stables en dépit d'une hausse très modeste de la valeur des propriétés. L'Indice du prix des propriétés MLS s'est infléchi pendant le mois, mais reste en hausse de 3,5 % par rapport à l'an dernier. Vancouver a connu le plus fort recul : 6,3 % comparativement à l'année précédente. À en croire ces chiffres, les changements de politique mis en avant par le gouvernement fédéral en juillet ont l'effet modérateur escompté sur le marché de l'habitation.

Les prévisions consensuelles sur le taux de chômage au Canada se sont avérées bien trop pessimistes, car il n'était que de 7,1 % en décembre, nettement supérieur aux prévisions de 7,3 %. Le rythme de création d'emplois s'est fortement accéléré en décembre : 40 000 emplois ont été créés, soit bien plus que les 4 000 prévus. En temps normal, ces chiffres s'expliqueraient par l'embauche de personnels saisonniers pour les fêtes de fin d'année, mais il s'agissait ici de postes à temps plein en entreprise privée, tous secteurs confondus. Le marché de l'emploi dans les secteurs de la construction et de la fabrication a été très dynamique, suivi par celui des secteurs du commerce de détail et de gros, du transport et des soins de santé. Le secteur de l'énergie a obtenu de moins bons résultats, après les excellents chiffres du mois précédent. Les salaires ont poursuivi leur tendance à la hausse (+2,5 %), mais pas suffisamment pour faire craindre l'inflation. Ces résultats sont donc jugés très satisfaisants et de bon augure pour 2013.

Au cours du dernier trimestre, le prix du pétrole, établi selon les contrats à terme à un an pour le WTI en dollars canadiens, est passé de 100,81 \$ à 93,24 \$, soit une chute de 7,5 %. Le prix du gaz naturel canadien AECO, établi selon les contrats à terme à un an, a progressé au dernier trimestre : il est passé de 2,77 \$ à 2,99 \$, ce qui représente une hausse de 7,7 %. En fin de trimestre, le prix canadien au comptant du baril de pétrole et du gallon de gaz s'établissait respectivement à 91,40 \$ et à 2,97 \$.

Performance du marché

Pour l'ensemble de l'exercice 2012, l'indice de revenus sur les actions S&P/TSX a obtenu un rendement total de 7,6 % et l'indice composé S&P/TSX (principal indicateur élargi des marchés), un rendement total de 7,2 %.

Perspectives

L'année 2013 pourrait connaître des périodes de vigueur économique, mais nos prévisions pour les marchés canadiens des actions pour l'ensemble de l'année restent plutôt modérées. Le rendement total des placements, qui comprend le revenu de dividendes, devrait toutefois assurer un rendement global positif. La tenue relativement bonne de notre monnaie nuit toujours à la croissance économique du Canada, malgré des signes d'amélioration aux États-Unis. Le marché de l'habitation montre clairement les effets des changements l'été dernier dans la réglementation en matière de prêts hypothécaires, la baisse des prix et de la demande ayant touché bien des régions du pays. Ce n'est peut-être pas une si mauvaise situation compte tenu du niveau d'endettement des consommateurs canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futures, de la croissance, des résultats d'exploitation, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes substantiels. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers du Blue Ribbon Fund (le « Fonds ») ont été préparés par Blue Ribbon Fund Management Limited (l'« administrateur » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration de l'administrateur. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe à l'administrateur.

L'administrateur utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au conseil d'administration de l'administrateur de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité d'audit, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

L'administrateur, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé auditeur du Fonds le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a audité les états financiers du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers adressée aux porteurs de parts. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

//signé// «*Mark A. Caranci* »

Mark A. Caranci
Président
Blue Ribbon Fund Management Limited

Le 18 mars 2013

//signé// «*Craig T. Kikuchi* »'

Craig T. Kikuchi
Chef des finances
Blue Ribbon Fund Management Limited

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Blue Ribbon Income Fund (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état des titres en portefeuille au 31 décembre 2012, les états de l'actif net aux 31 décembre 2012 et 2011, et les états des résultats et des bénéfices non répartis et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

//signé// « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

Le 18 mars 2013

ÉTATS DE L'ACTIF NET

31 décembre	2012	2011
Actif		
Placements, à la juste valeur	213 083 867 \$	233 748 996 \$
Trésorerie et placements à court terme	53 870 587	2 434 529
Revenu à recevoir	1 269 950	1 379 026
Total de l'actif	268 224 404	237 562 551
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	655 560	388 883
Distributions à verser aux porteurs de parts (note 7)	1 702 697	1 150 335
Total du passif	2 358 257	1 539 218
Capitaux propres		
Avoir des porteurs de parts (note 4)	243 487 626	205 793 814
Surplus d'apport (note 4)	11 298 847	11 901 598
Bénéfices non répartis	11 079 674	18 327 921
Actif net représentant les capitaux propres (note 3)	265 866 147 \$	236 023 333 \$
Nombre de parts en circulation (note 4)	24 324 241	20 915 178
Actif net par part	10,93 \$	11,28 \$

Approuvé au nom de Blue Ribbon Income Fund par le conseil d'administration de Blue Ribbon Fund Management Ltd., l'administrateur.

//signé// « Mark A. Caranci »

Mark A. Caranci
Administrateur

//signé// «M. Paul Bloom »'

M. Paul Bloom
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers .

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices clos les 31 décembre	2012	2011
Revenus		
Revenu de distributions et de dividendes	13 397 285 \$	15 791 777 \$
Revenu d'intérêts	219 338	167 971
Revenu tiré du prêt de titres	211 579	180 779
	13 828 202	16 140 527
Charges		
Frais d'administration et de gestion de placements (note 8)	2 547 012	2 796 978
Frais de service (note 8)	946 434	1 003 625
Honoraires d'audit	37 614	25 685
Jetons de présence du comité d'examen indépendant	31 296	30 904
Honoraires du fiduciaire	7 663	3 116
Droits de garde	23 005	16 548
Honoraires juridiques	15 151	12 384
Rapports aux porteurs de parts	6 585	17 711
Autres frais d'administration	880 230	592 699
	4 494 990	4 499 650
Revenu net de placement	9 333 212	11 640 877
Coûts de transactions	(120 968)	(130 226)
Gain net réalisé à la vente de placements (note 9)	10 645 258	8 025 971
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements (note 9)	(10 180 010)	(851 237)
Augmentation de l'actif net liée aux activités	9 677 492	18 685 385
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	18 327 921	14 730 833
Émission de bons de souscription (note 5)	—	(113 001)
Distributions aux porteurs de parts	(16 925 739)	(14 975 296)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	11 079 674 \$	18 327 921 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités, par part¹⁾	0,46 \$	0,82 \$

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice (note 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices clos les 31 décembre	2012	2011
Actif net au début de l'exercice	236 023 333 \$	256 120 928 \$
Activités :		
Augmentation de l'actif net liée aux activités	9 677 492	18 685 385
Opérations sur capitaux propres :		
Distributions aux porteurs de parts		
Revenu net de placement	(4 888 687)	(10 634 816)
Gains en capital	(10 869 730)	—
Remboursement de capital	(1 167 322)	(4 340 480)
Total	(16 925 739)	(14 975 296)
Produit de l'émission de parts à l'exercice de bons de souscription, montant net (note 5)	—	359 929
Produit de l'émission de parts au placement de nouveaux titres, montant net (note 4)	42 149 873	—
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	263 646	—
Rachat de parts (note 4)	(2 434 564)	(2 994 395)
Rachat de parts au gré du porteur (note 4)	(2 887 894)	(21 173 218)
Total des opérations sur capitaux propres	37 091 061	(23 807 684)
Augmentation (diminution) de l'actif net au cours de l'exercice	29 842 814	(20 097 595)
Actif net à la fin de l'exercice	265 866 147 \$	236 023 333 \$
Distributions par part (note 7)	0,81 \$	0,66 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers .

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

31 décembre 2012		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nbre de parts/ d'actions	Biens de consommation de base et discrétionnaire			
850 000	Groupe Colabor Inc.	8 153 104 \$	6 562 000 \$	
850 000	EnerCare Inc.	3 803 663	6 927 500	
312 000	Whistler Blackcomb Holdings Inc	3 626 581	3 818 880	
		15 583 348	17 308 380	8,1 %
	Services financiers			
42 000	LaBanque Toronto-Dominion	3 288 734	3 513 300	
		3 288 734	3 513 300	1,6 %
	Soins de santé			
1 050 000	Extencicare Inc.	10 170 988	8 032 500	
		10 170 988	8 032 500	3,8 %
	Industries			
866 700	Superior Plus Corp.	10 625 301	8 849 007	
750 000	TransForce Inc.	5 655 635	14 880 000	
		16 280 936	23 729 007	11,1 %
	Matières premières			
788 300	Chemtrade Logistics Income Fund	8 078 636	12 801 992	
2 594 100	Fonds de revenu Noranda, cat. A	12 830 442	12 166 329	
		20 909 078	24 968 321	11,7 %
	Pétrole et gaz			
500 000	ARC Resources Ltd.	9 981 538	12 155 000	
200 000	Baytex Energy Corp.	5 964 000	8 574 000	
600 000	Bonavista Energy Corp.	13 515 730	8 862 000	
240 000	Crescent Point Energy Corp.	9 412 800	9 000 000	
1 600 000	Pengrowth Energy Corp.	14 152 117	7 872 000	
250 000	Vermilion Energy Inc.	5 479 271	12 955 000	
		58 505 456	59 418 000	28,0 %
	Pipelines, énergie, services publics et infrastructures			
320 000	AltaGas Ltd.	6 323 420	10 720 000	
500 000	Innergex énergie renouvelable inc.	3 550 703	5 155 000	
160 000	Inter Pipeline Fund, cat. A	1 531 099	3 756 800	
229 400	Just Energy Group Inc.	1 956 438	2 177 006	
240 000	Keyera Corp.	5 105 185	11 772 000	
900 000	Veresen Inc.	9 499 152	10 584 000	
		27 965 997	44 164 806	20,7 %
	Immobilier			
140 000	Fonds de placement immobilier H&R	2 236 524	3 374 000	
722 944	Huntingdon Capital Corp.	8 133 586	9 123 553	
1 200 000	InnVest REIT	6 000 000	4 956 000	
400 000	Morguard REIT	3 926 219	7 256 000	
120 000	Fonds de placement immobilier RioCan	2 405 983	3 300 000	
1 000 000	True North Apartment REIT	4 270 000	3 940 000	
		26 972 312	31 949 553	15,0 %
	Total – actions canadiennes	179 676 849 \$	213 083 867 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers .

NOTES ANNEXES

31 décembre 2012 et 2011

1. ACTIVITÉS

Blue Ribbon Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à capital fixe établie en vertu des lois de l'Ontario le 11 juillet 1997 aux termes d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour. La Société de fiducie Computershare du Canada en est le fiduciaire, et Blue Ribbon Fund Management Ltd. (l'« administrateur ») est responsable de la gestion des affaires courantes du Fonds. Le portefeuille du Fonds est géré par Bloom Investment Counsel, Inc. La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et prépare des évaluations hebdomadaires du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et a été lancé le 17 septembre 1997.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et contiennent des estimations et des hypothèses faites par la direction qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date de clôture, ainsi que sur les revenus et les charges présentés pour les périodes visées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

a) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés), les placements du Fonds sont réputés être détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur estimative. Les placements à long terme cotés en bourse sont évalués au cours acheteur à la date d'évaluation. Les titres dont le cours acheteur n'est pas disponible sont évalués au cours de clôture. Les placements à court terme et les obligations sont évalués au cours acheteur moyen obtenu de courtiers en valeurs reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être obtenue facilement sont évalués à leur juste valeur, essentiellement à partir de techniques d'évaluation fondées sur des données observables du marché. Le coût des placements est fondé sur leur coût moyen.

b) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse et les titres de créance à court terme dont l'échéance était inférieure à trois mois au moment de l'achat. La trésorerie et les placements à court terme sont réputés être détenus à des fins de transaction et, par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur.

c) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de négociation et les gains ou les pertes réalisés sont constatés selon le coût moyen des placements. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à la date ex-distribution. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les gains ou les pertes nets réalisés à la vente de placements tiennent compte du montant net des gains ou des pertes de change réalisés.

d) Coûts de transactions

Les coûts de transactions, notamment les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres sont passés en charges et comptabilisés à l'état des résultats et des bénéfices non répartis.

e) Impôts

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Si le Fonds verse chaque année des distributions provenant de son revenu net et de ses gains en capital réalisés nets, il ne sera pas assujéti, en règle générale, à l'impôt sur les bénéfices. Le Fonds a l'intention de distribuer annuellement la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés. Par conséquent, le Fonds n'a comptabilisé aucune charge d'impôt.

f) Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 11 heures à chaque date d'évaluation. Les opérations de placement, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective des opérations.

g) Bons de souscription

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments de capitaux propres dans les états financiers. La juste valeur des bons de souscription, déduction faite des coûts liés à l'émission de ces bons de souscription, est classée comme une composante distincte des capitaux propres et reclassée dans l'avoir des porteurs de parts à l'exercice des bons de souscription. Toute portion du capital des bons de souscription attachée aux bons de souscription arrivant à échéance est transférée au surplus d'apport à l'échéance de ces bons de souscription.

Tant que les bons de souscription sont en circulation, l'actif net par part dilué est calculé lorsque le cours de clôture des parts du Fonds, à une date d'évaluation donnée, est plus élevé que le prix de souscription. Aux fins du calcul de l'actif net par part dilué, l'actif net est majoré du produit net tiré de l'exercice des bons de souscription, et le nombre de parts en circulation est majoré du nombre de parts émises à l'exercice des bons de souscription.

Le montant dilué de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Il n'y avait aucun bon de souscription en circulation aux 31 décembre 2012 et 2011.

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2012 et 2011

h) Autres actifs et passifs

Conformément au classement requis en vertu du chapitre 3855, les revenus à recevoir sont classés à titre de prêts et créances et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De même, les comptes créditeurs et charges à payer et les distributions à payer aux porteurs de parts sont classés à titre de passifs financiers et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs, étant donné l'échéance rapprochée de ces instruments.

i) Modifications comptables futures

L'adoption des normes internationales d'information financière (les « IFRS ») par les sociétés d'investissement sera obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014.

En octobre 2012, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a approuvé les modifications proposées à IFRS 10 *États financiers consolidés*, qui définit les critères d'admissibilité d'une entité à titre d'entité d'investissement et qui dispense une telle entité de l'obligation de consolidation. Ces modifications donnent une définition de la notion d'entité d'investissement et établissent une exception au principe de consolidation pour certaines filiales d'une entité d'investissement. De plus, elles exigent d'une entité d'investissement qu'elle mesure ses participations dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* et qu'elle fournisse davantage d'informations afin d'aider les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature et les conséquences financières de ses activités d'investissement. Ces modifications prendront effet le 1^{er} janvier 2014. Selon l'évaluation du gestionnaire, les Fonds répondent actuellement à la définition d'entité d'investissement et, par conséquent, seront dispensés de l'obligation de consolidation.

Le gestionnaire a mis au point un programme de transition vers les IFRS. Les principaux éléments en sont la détermination, d'une part, des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») et les IFRS, et d'autre part, des modifications dans l'information à fournir dans les états financiers, ainsi que les effets sur le processus actuel de présentation de l'information financière.

Les principales différences comptables entre les PCGR canadiens et les IFRS déterminées par le gestionnaire sont les suivantes :

- a) IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, publiée en mai 2011, donne des directives sur l'évaluation de la juste valeur et permet l'utilisation des cours de clôture pour évaluer les placements. Selon les PCGR du Canada, la juste valeur d'un placement aux fins de la présentation des états financiers devait être calculée selon le cours acheteur de clôture pour les positions acheteurs et selon le cours vendeur de clôture pour les positions vendeurs. Le gestionnaire a examiné la directive qui s'appliquera en vertu de cette norme et a conclu que l'utilisation du cours de clôture est appropriée pour évaluer les placements.
- b) Un état des flux de trésorerie sera également requis aux termes des IFRS.

Le gestionnaire a aussi déterminé d'autres incidences mineures des IFRS, soit la présentation de plus amples informations dans les notes aux états financiers et des modifications à la présentation actuelle. Le gestionnaire estime que la transition vers les IFRS n'aura aucune incidence sur la valeur liquidative ou la valeur liquidative par action.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément au Règlement 81-106, le Fonds doit présenter un rapprochement entre l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et la valeur liquidative à des fins autres que la présentation dans les états financiers (la « valeur liquidative »). Le rapprochement s'établit comme suit :

31 décembre	2012		2011	
	Total	Par part	Total	Par part
Valeur liquidative	266 685 785 \$	10,96 \$	236 652 433 \$	11,31 \$
Ajustement découlant du chapitre 3855 ¹⁾	(819 638)	(0,03)	(629 100)	(0,03)
Actif net	265 866 147 \$	10,93 \$	236 023 333 \$	11,28 \$

¹⁾ L'ajustement découlant du chapitre 3855 est lié à l'évaluation d'un placement au cours acheteur s'agissant de l'actif net et au cours de clôture s'agissant de la valeur liquidative.

4. PARTS DU FONDS**Autorisées**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts en propriété véritable cessibles et rachetables, chacune représentant une participation indivise égale dans la valeur liquidative du Fonds. Pour chaque part détenue, le porteur de parts obtient un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions effectuées par le Fonds. Les parts du Fonds peuvent être rachetées au gré des porteurs si elles sont remises au plus tard le dernier jour ouvrable d'octobre aux fins de rachat l'avant-dernier jour ouvrable de novembre (la « date d'évaluation aux fins de rachat »). Le rachat des parts est réglé selon la valeur liquidative par part à la date d'évaluation aux fins de rachat, après déduction des frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage. Les parts remises pour rachat sont rachetées à la date d'évaluation aux fins de rachat de chaque année et le règlement a lieu au plus tard le 10^e jour ouvrable de décembre, l'administrateur se réservant le droit de suspendre les rachats dans certaines circonstances. Aux fins du calcul de la valeur liquidative par part, la valeur des titres composant le portefeuille sera considérée comme égale à leur cours moyen pondéré des trois derniers jours de novembre.

La Bourse de Toronto a autorisé le Fonds à déposer une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités pour la période du 2 décembre 2011 au 1^{er} décembre 2012. Conformément à cette offre, le Fonds peut racheter jusqu'à 3 279 400 parts aux fins d'annulation. Le Fonds a renouvelé son offre publique de rachat pour la période du 3 décembre 2012 au 2 décembre 2013, ce qui lui permet de racheter jusqu'à 2 060 500 parts aux fins d'annulation. Le Fonds ne peut racheter des parts que lorsque la valeur liquidative par part est supérieure au cours.

Émises	2012		2011	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Parts au début de l'exercice	20 915 178	205 793 814 \$	23 091 289	227 190 775 \$
Émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	—	—	46 708	472 930
Émission de parts au placement de nouveaux titres	3 865 000	42 149 873	—	—
Émission de parts dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions	23 735	263 646	—	—
Rachat de parts	(220 100)	(2 165 662)	(281 800)	(2 772 576)
Rachat de parts au gré du porteur	(259 572)	(2 554 045)	(1 941 019)	(19 097 315)
Parts à la fin de l'exercice	24 324 241	243 487 626 \$	20 915 178	205 793 814 \$

Le 19 décembre 2012, le Fonds a complété une offre publique de rachat visant 3 865 000 parts dont il a tiré un produit de 42 149 873 \$, déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission totalisant 2 027 078 \$. Aucune part n'a été émise à l'exercice de bons de souscription (voir note 5) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (46 708 parts en 2011, pour un produit net de 521 261 \$) et un total de 220 100 parts ont été rachetées aux fins d'annulation à un coût moyen de 11,06 \$ la part (281 800 parts à un prix moyen de 10,63 \$ la part en 2011). Le 29 novembre 2012, 259 572 parts ont été rachetées au gré du porteur (1 941 019 parts en 2011) à un prix de 11,13 \$ la part (10,91 \$ la part en 2011).

Au 31 décembre 2012, le surplus d'apport du Fonds s'établissait à 11 298 847 \$ (11 901 598 \$ en 2011). Un surplus d'apport est constaté lorsque des parts du Fonds sont rachetées au gré du porteur ou aux fins d'annulation à un prix inférieur au coût moyen par part de capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période close le 31 décembre 2012 s'est établi à 20 919 335 (22 844 941 en 2011).

5. BONS DE SOUSCRIPTION

Aucun bon de souscription n'a été émis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les porteurs de parts ont reçu deux bons de souscription pour chaque bloc de cinq parts détenu le 15 avril 2011. Un bon de souscription entier confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 11,33 \$. Les bons de souscription qui n'ont pas été exercés avant le 25 août 2011 sont nuls et sans valeur. À l'exercice du bon de souscription, le Fonds a versé une rémunération de 0,17 \$ par bon de souscription au courtier dont le client exerçait le bon de souscription.

Le Fonds a émis 9 228 635 bons de souscription aux porteurs de parts inscrits le 15 avril 2011. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, 46 708 bons de souscription ont été exercés pour un produit net de 521 261 \$. Les bons de souscription restants ont expiré. La juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission était de 0,035 \$ par bon de souscription. Les coûts associés à l'émission de ces bons de souscription se sont élevés à 161 332 \$.

6. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont d'offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie et de leur permettre de participer à la plus-value du portefeuille de placements. Les capitaux propres du Fonds comprennent l'avoir des porteurs de parts. Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de maintenir la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts, rembourser du capital aux porteurs de parts, augmenter ou diminuer le montant de ses emprunts, émettre des bons de souscription ou racheter des parts aux fins d'annulation.

7. DISTRIBUTIONS À PAYER AUX PORTEURS DE PARTS

Les distributions déclarées par l'administrateur sont versées tous les mois aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le versement a lieu le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Fonds a déclaré des distributions totales de 0,81 \$ par part (0,66 \$ en 2011), soit 16 925 739 \$ (14 975 296 \$ en 2011). En vertu du régime de réinvestissement des distributions, les porteurs de parts peuvent choisir de réinvestir les distributions mensuelles dans des parts supplémentaires du Fonds, lesquelles peuvent être émises ou achetées sur le marché libre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, 23 735 parts ont été émises par le Fonds au titre des distributions (néant au 31 décembre 2011).

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2012 et 2011

8. FRAIS DE GESTION ET DE SERVICE ET AUTRES CHARGES LIÉES À DES APPARENTÉS

En vertu de la convention de gestion, l'administrateur fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais d'administration correspondant à 0,50 % par année de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus. Tous les frais généraux et administratifs qui ont trait aux activités du Fonds sont également remboursés à l'administrateur. Ces frais se sont élevés à 658 307 \$ en 2012 et à 406 244 \$ en 2011. Le Fonds verse également à l'administrateur des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative du Fonds. Les frais de service sont ensuite reversés par l'administrateur aux courtiers en valeurs, proportionnellement au nombre de parts détenues par les clients de chaque courtier à la fin de chaque trimestre civil. Bloom Investment Counsel, Inc. est le conseiller en placements du Fonds; il reçoit en contrepartie des frais annuels de gestion de placements correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus.

9. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Exercice clos le 31 décembre	2012	2011
Produit de la vente de placements	48 757 142 \$	38 439 651 \$
Moins le coût des placements vendus :		
Placements, au coût, au début de l'exercice	190 161 968	208 584 882
Placements achetés au cours de l'exercice	27 626 765	11 990 766
Placements, au coût, à la fin de l'exercice	(179 676 849)	(190 161 968)
Coût des placements vendus au cours de l'exercice	38 111 884	30 413 680
Gain net réalisé à la vente de placements	10 645 258 \$	8 025 971 \$

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, aucun rabais de courtage n'a été versé.

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire, la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 105 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne ou par le gouvernement des États-Unis ou l'un de ses organismes. Au 31 décembre 2012, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 85,4 M\$ (93,2 M\$ en 2011) et à 90,2 M\$ (98,3 M\$ en 2011).

11. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'état des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2012 et regroupe les titres par segment de marché. Le tableau comparatif suivant présente la répartition des titres détenus par le Fonds par segment de marché au 31 décembre 2011. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Secteur d'investissement	% du portefeuille
Biens de consommation de base et discrétionnaire	4,0 %
Industries	9,8 %
Matières premières	12,0 %
Pétrole et gaz	34,7 %
Pipelines, énergie, services publics et infrastructures	22,6 %
Immobilier	16,9 %
Total	100,0 %

L'administrateur s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en retenant les services d'un gestionnaire de placements professionnel et expérimenté qui assure la diversification du portefeuille conformément aux objectifs de placement. Pour l'aider à gérer ces risques, l'administrateur maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des restrictions en matière de placement du Fonds, de ses directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières. Le portefeuille de placements est principalement composé de titres de fiducies de revenu et d'actions canadiennes.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire de placements cherche à atténuer ce risque par une sélection soigneuse de titres et d'autres instruments financiers tenant compte des paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des titres de fiducies de revenu et de capitaux propres. Au 31 décembre 2012, si le cours de ces titres avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 21,3 M\$, soit 8,0 % de l'actif net total (environ 23,4 M\$, soit 9,9 % de l'actif net total en 2011). Dans les faits, le résultat réel des opérations peut être différent et l'écart peut être important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. La valeur comptable du revenu à recevoir et des montants à recevoir à la vente de titres du Fonds représente également le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le risque de défaut est considéré comme minimal, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'au moment de la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire (voir la note 10). Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minimal, puisque toutes les autres parties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus comme garantie doit correspondre à au moins 105 % de la juste valeur des titres prêtés.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats annuels. En ce qui concerne le rachat annuel, le Fonds obtient un avis d'au moins 20 jours ouvrables avant la date de rachat et il a jusqu'à 10 jours ouvrables suivant la date de rachat pour régler les opérations, ce qui donne le temps au gestionnaire de placements de vendre des titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable.

L'échéance des passifs financiers du Fonds est de moins de trois mois.

12. PRÉSENTATION DES JUSTES VALEURS

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*.

En vertu du chapitre 3862, le Fonds doit classer ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois catégories selon la nature des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Données sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données non observables. Il y a peu ou pas d'activités sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée qui a de l'importance dans l'évaluation de la juste valeur. Les billets à court terme compris dans la trésorerie et les placements à court terme (d'une valeur totalisant 53,7 M\$ [2,4 M\$ en 2011]) sont classés au niveau 1.

31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	213 083 867 \$	— \$	— \$	213 083 867 \$
Total des placements	213 083 867 \$	— \$	— \$	213 083 867 \$

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

31 décembre 2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	233 748 996 \$	— \$	— \$	233 748 996 \$
Total des placements	233 748 996 \$	— \$	— \$	233 748 996 \$

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Comité d'examen indépendant

James W. Davie, BComm, MBA

Arthur R.A. Scace, QC, CM

Ken S. Woolner, BSc, PEng

Administrateurs de Blue Ribbon Fund Management Ltd.

M. Paul Bloom, B.A. (spéc.)
Vice-président directeur et président du conseil

Mark A. Caranci, BComm, CA
Président et administrateur

Adina Bloom Somer, B.A. (spéc.), MBA, CIM
Administratrice

Administrateurs et dirigeants de Brompton Funds Management Limited

Peter A. Braaten, BA, MBA
Administrateur

Raymond R. Pether, BA, MBA
Administrateur

Mark A. Caranci, BComm, CA
Administrateur, président et
chef de la direction

Craig T. Kikuchi, BA, CA, CFA
Chef des finances

Christopher Cullen, BSc, MBA, CFA
Premier vice-président

Laura Lau, BSc (spéc.), CFA, DMS
Première vice-présidente et gestionnaire
principale de portefeuille

Michael Clare, BComm (spéc.), CA, CFA
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Jason Goletz, BA
Vice-président, Ventes et marketing

Neil Lipman, CIM
Vice-président régional, Ventes et marketing

Moyra E. MacKay, BA
Vice-présidente et secrétaire générale

Michelle L. Tiraborelli, BSc, MBA
Vice-président

Ann P. Wong, BA, MAcc, CA,
CPA (Delaware), CFA
Vice-présidente et contrôleur

Kathryn A.H. Banner, BA, MA
Vice-présidente adjointe et
secrétaire générale adjointe

Administrateurs et dirigeants de Bloom Investment Counsel, Inc.

M. Paul Bloom, BA (spéc.)
Administrateur, président, secrétaire et
gestionnaire de portefeuille

Adina Bloom Somer, BA (spéc.), MBA, CIM
Administratrice, vice-présidente et
gestionnaire de portefeuille

Beverly Lyons, FCA, ICD.D, BComm
Administratrice indépendante

Fiona E. Mitra, CA
Chef des finances

Niall C.T. Brown, BA (spéc.), CFA
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Sara N. Gottlieb, BA (spéc.), CFA
Vice-présidente et gestionnaire de portefeuille

Fiduciaire

Société de fiducie Computershare du Canada

Dépositaire

Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.blueribbonincomefund.com

Adresse postale

Bay Wellington Tower, Brookfield Place
181 Bay Street
Suite 2930, P.O. Box 793
Toronto, ON M5J 2T3

Renseignements : 416 642-9061

Relations avec les investisseurs : 416 642-6000

Télécopie : 416 642-6001

Sans frais : 866 642-6001

Site Web : www.blueribbonincomefund.com